

La pause d'été entre les travaux passés et ceux à venir

Depuis octobre 2016, nos locaux sont en chantier et une fois les grilles posées en mai, la ville d'Aix a entrepris les travaux de réfection du trottoir dans la rue Villars en juin ! Si tous ces travaux contribuent à leur nécessaire mise en conformité et à leur embellissement, de nombreuses activités ont été impactées et la patience de chacun a été soumise à rude épreuve. Merci de votre compréhension.

Il reste encore des stores à poser, des meubles à commander puis à ranger à nouveau toutes les salles pour finir cette première phase de travaux.



Plusieurs raisons nous ont conduits à reporter à la fin d'année 2017 la poursuite des travaux dans la salle du temple :

- Une analyse de notre plafond a révélé quelques mauvaises surprises : les poutres que l'on pensait structurales étaient factices, absence d'isolation thermique, dégradation du support du plafond très ancien, ... L'isolation thermique du toit est à présent prioritaire avant tout autre travaux notamment de mise aux normes du système de chauffage et de ventilation.
- Une architecte spécialisée dans le domaine de la sécurité et de la conformité des Etablissements Recevant du Public -ERP-, Anne Monteux, a été mandatée pour établir un diagnostic complet en matière de sécurité et d'accessibilité du public notamment aux étages et sur la tribune. Elle sera également conseil en accompagnement de nos travaux à venir et des régularisations administratives nécessaires.
- L'option d'un chauffage au sol (plus de 36 000 € supplémentaires auraient été nécessaires) n'a pas été retenu au profit d'un chauffage central au gaz. Notre chaudière actuelle dans la cuisine ne répond déjà pas aux normes des ERP et un local coupe-feu est impérativement à aménager.
- Une étude acoustique poussée a recommandé une meilleure isolation phonique du mur côté croix tenant compte de nos activités et des nuisances générées vis-à-vis des logements contigus. Un traitement complet de ce mur (espace vide de 10 cm + 16 cm de matériaux isolants) est ainsi préconisé. Enfin la qualité acoustique pour nos activités (cultes, concerts, conférences,) dépend de choix de matériaux sagement répartis tant sur les murs qu'au plafond.

Notre architecte maître d'œuvre, Marceau Lauricella, doit intégrer l'ensemble de ces éléments avec encore de trop nombreuses incertitudes, notamment sur la possibilité d'ouvrir au public la tribune.

L'estimation des coûts de l'ensemble des travaux résultants avoisinaient les 400 k€ TTC, y compris le mobilier mobile (bancs, chaire, table de cène, chaises, ...), le Conseil presbytéral a demandé de lui soumettre un projet ne dépassant pas 260 k€ TTC pour les travaux, le mobilier étant traité ultérieurement.



Une assemblée générale est programmée le mardi 12 septembre à 19h (accueil à partir de 18h30). Une convocation sera envoyée fin août et un fond de dossier sera disponible une semaine avant.

Le site internet de la paroisse est mis à jour régulièrement avec plusieurs documents utiles à l'appréciation du projet de travaux actualisé (www.protestants-aix.fr rubrique Bienvenue -> organisation -> Immobilier).

Pour toute information ou toute concertation, n'hésitez pas à me contacter, de préférence en juillet de manière à pouvoir intégrer vos observations/suggestions.

Au nom de la commission travaux,
François Fouchier francois.fouchier@orange.fr 04 42 68 14 57

